

DOSSIER

Le point sur...



LE BUDGET 2024

Le budget de l'année 2024 voté en conseil municipal du 29 mars, s'inscrit dans un contexte de retour à la normale après la crise sanitaire. Cependant, l'année est marquée par une très forte inflation inédite depuis plusieurs dizaines d'années.

Néanmoins, pour l'année 2024, la volonté de la commune est de poursuivre les actions entreprises et d'affirmer des axes forts :

C'est dans ce cadre que nous poursuivrons les actions suivantes :

- L'amélioration du cadre de vie,
- La poursuite de la rénovation des bâtiments publics,
- Le développement de nouveaux services adaptés à la population,
- La transition énergétique,
- La promotion des atouts et du dynamisme de notre commune.

Les objectifs ont été fixes autour de 4 axes qui sont :

1. Contenir et contrôler les dépenses de fonctionnement,
2. Poursuivre une politique des ressources humaines équilibrée,
3. Poursuivre la baisse de l'endettement
4. Analyser les indicateurs de gestion de la collectivité afin de mettre en évidence sa situation financière et anticiper les évolutions budgétaires à venir.

A l'instar des derniers exercices, cette préparation budgétaire 2024 s'inscrit dans un environnement complexe et d'une grande instabilité. Pour exemple la loi de finances décidée par le gouvernement en début d'année suivie d'un plan de réduction de 10 Md€ impacte nos prévisions.

Ce budget s'inscrit dans une stratégie budgétaire constante combinant :

- 1 - une maîtrise, autant que faire se peut, des charges de fonctionnement pour préserver la capacité d'autofinancement de la commune sur le long-terme.
- 2 - le choix d'une fiscalité modérée et une fois encore, de stabilité des taux de la fiscalité communale,
- 3 - la poursuite d'un programme pluriannuel d'investissement visant l'amélioration constante et durable du patrimoine communal et des services aux habitants,
- 4 - la recherche de financements extérieurs et de solutions innovantes pour optimiser les ressources de la commune,
- 5 - la poursuite du désendettement de la commune, avec la proposition de vente des bâtiments commerciaux de la place de l'Europe avec comme objectif de maintenir les commerces existants.

L'évolution du budget communal

Le Budget Principal 2024 de la commune s'établit à 3,4 M€ dont 1,7 M€ dédiés à la section **fonctionnement**, en évolution de 5% par rapport à 2023. Les principales dépenses se situent :

- sur le chapitre «dépenses à caractère général» avec la prise en compte de l'inflation sur la restauration scolaire, sur les carburants et sur les travaux de la toiture du groupe scolaire,
- sur le chapitre «charges de personnel» avec la prise en compte des mesures gouvernementales (évolutions salariales)

L'autre point important de cette année, concerne l'**investissement** mis au profit de la rénovation de la Maison de Temps Libre. Ce projet s'inscrit dans la loi ELAN (Evolution du Logement de l'Aménagement et du Numérique) qui impose d'ici 2030 une diminution de 40% des consommations d'énergie à l'ensemble des bâtiments tertiaires.

Cet investissement s'inscrit dans la continuité des actions et investissements réalisés qui nous ont permis de réduire notre consommation d'électricité de 44% sur les 3 dernières années, soit environ 25 000€.

En complément, les travaux de rénovation de la MTL incluent la pose de panneaux photovoltaïque sur la toiture avec l'objectif de développer la consommation collective pour l'ensemble des bâtiments communaux.



L'ACTU

De Bonnac



AUTEUR ILLUSTRATEUR PRIX «JE LIS J'ÉLIS»

Le vendredi 8 mars, 3 classes de l'école Bel horizon ont rencontré l'auteur illustrateur Stéphane Kiehl.

Dans le cadre du Prix littéraire jeunesse *Je lis, j'écris*, organisée par la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Haute-Vienne, la bibliothèque de Bonnac-La-Côte a accueilli Stéphane Kiehl illustrateur du livre Moon.

Il a répondu aux nombreuses questions des enfants sur son métier et ses ouvrages et a montré sa technique pour dessiner Moon.

Enfants, enseignantes et bibliothécaire ont été ravis de cette rencontre enrichissante pour tout le monde.

Nos jeunes élus ne manquent pas de dynamique... Déjà à leur initiative une boîte à livres pour toutes les tranches d'âge a été installée à l'école en plus de l'accès qu'ils ont à la bibliothèque – *Sur le thème la lecture ça se partage* – découvrir, lire, échanger, autant en faire profiter les copains !

Ils travaillent sur l'implantation d'un jardin des loisirs. Un espace de détente multigénérationnel où là aussi on trouvera une boîte à livres magistrale mais aussi nombre d'autres espaces pour se distraire, partager, ..

L'idée d'une soirée festive qui leur serait réservée est à la réflexion. Vraisemblablement le vendredi 05 juillet, après la sortie des classes, sur le thème « *l'école est finie* ». Projet à préciser d'ici-là.

BOÎTE À LIVRES AU GROUPE SCOLAIRE

Avant l'installation prochaine d'une boîte à livres –tous publics– magistrale, nos élus du conseil municipal des jeunes ont souhaité en mettre en place au sein du groupe scolaire pour en faire bénéficier l'ensemble de leurs camarades, en complément de la bibliothèque qu'ils fréquentent. Depuis les congés d'hiver, c'est chose faite. Parents, n'hésitez pas à intéresser vos enfants à la lecture, à la curiosité, au partage.

LA VIE ASSOCIATIVE FONCTIONNEMENT ET SUBVENTIONS MUNICIPALES

La commune soutient l'animation locale proposée par les associations ayant pour objet l'animation dans les différents domaines : culturels, sportifs, animations, ... à but de lien social et à caractère non lucratif. Celles-ci sont animées par des bénévoles engagés et dynamiques.

La subvention municipale contribue au fonctionnement des associations en abondant leur budget en fonction d'un certain nombre de critères visant à rendre équitable cette dotation.

Au-delà de la contribution pécuniaire, la commune apporte une contribution immobilière, matérielle et logistique pour l'organisation des manifestations dans un cadre réglementé – responsabilité des organisateurs en termes de sécurité, de déclarations impératives : débits de boisson, diffusion musicale, ...

Caution des manifestations, la commune demande à chaque association de fournir les justificatifs annuels de fonctionnement – compte de gestion arrêté, valorisation des mises à disposition, ... s'assurant ainsi du fonctionnement légal et réglementaire de chacune des associations.

STAGE DÉCOUVERTE DE LA PRATIQUE DU VOLLEYBALL pour les 10/15 ans

Le Bonnac Volley Club organise 3 jours d'initiation ludique à la pratique du volley. Il se déroulera les **24/25/26 avril 2024** de 14h à 17h au gymnase communal. Pour un meilleur encadrement, le groupe est volontairement limité à 20 places.

Tarif : 20€.

Renseignements et/ou pré inscriptions au **06.15.35.88.39.**



2ÈME ÉDITION DU SALON DU LIVRE

La MTL accueillera le **dimanche 16 juin** de 9h30 à 17h la deuxième édition du salon du livre. Nous gardons le même format qui avait séduit auteurs et visiteurs. Cette année les sportifs et plus particulièrement l'athlétisme et le cyclisme, seront mis à l'honneur mais on vous en dira plus le temps venu.

Nous attendons encore cette année 20 écrivains venus d'horizons variés. L'animation quant à elle sera confiée à Gorakou « *la guilde des joueurs* » qui proposera des tournois de cartes Pokemon et autres jeux de société tout au long du salon.

Vous retrouverez également mangas, figurines, et l'association bonnacoise Fukutsu-en qui nous fera l'honneur d'être présente pour parfaire cette thématique japonisante.

AGENDA



Dimanche 7 avril :

Carnaval à partir de 14h à la MTL, organisé par l'ADPE

Vendredi Samedi Dimanche 24-25-26 avril :
stage découverte volley pour les 10/15ans, de 14h à 17h au gymnase

Samedi 27 avril et 4 mai :

Marché aux fleurs place de l'Europe de 8h à 13h, organisé par la section Art Floral de Bonnac Loisirs

Samedi 4 mai :

Accueil des nouveaux résidents à la Mairie

Dimanche 5 mai : Braderie petite enfance à la MTL, organisée par l'ADPE

Samedi Dimanche 18-19 mai : Trophée Franck Butter au gymnase, organisé par l'association Panda Bonnac Basket

Samedi 25 mai :

Concert de la chorale à l'église - section de Bonnac loisirs

Vendredi 31 mai :

Soirée fitness organisée par la section gym de Bonnac Loisirs

Samedi Dimanche 1-2 juin :

Limouzi Nature Week-end, organisé par Bonnac Rando, section de Bonnac Loisirs

Samedi Dimanche 8-9 juin : Bonnac Xtrême, organisé par la section VTT de Bonnac Loisirs

Vendredi 14 juin à partir de 19h :

anniversaire des 10 ans du multi-accueil «Calins et galipettes»

Samedi 15 juin :

Les Z'olympiades, organisées par les Z'illuminés de la Basse-Côte

Dimanche 16 juin :

Salon du livre à la MTL

Samedi 22 juin :

Fête de la musique, place de l'Europe

Vendredi 28 juin :

Fête de l'école

Vendredi 05 juillet :

Soirée festive des enfants et ados organisée par le CMJ

INFOS

De Bonnac



CABINET MÉDICAL

À compter du premier mai, le **Dr Thibaut ETAVE** s'installe au cabinet médical de Bonnac-la-Côte et accueillera les patients du territoire. Il assurera la continuité et la permanence des soins en restant particulièrement attaché à donner accès aux soins à tous.



L'INVITATION DES NOUVEAUX RÉSIDENTS

Tous nos compatriotes s'étant installés sur la commune au second semestre 2023 et au premier trimestre 2024 sont cordialement invités par la municipalité à une rencontre que les élus souhaitent la plus conviviale possible pour faire meilleure connaissance le samedi 4 mai à 11 h - salle de la mairie.

Merci de s'inscrire préalablement au 05 55 39 93 01 ou mairie.bonnac@wanadoo.fr



LABELLISATION DU JARDIN «FUKUTSU-EN»

Le jardin japonais «Fukutsu-En» de Francis et Arlette Leobon a reçu de la Direction des Affaires Culturelles le label de «jardin remarquable». Le jury a particulièrement apprécié «le dépaysement offert aux visiteurs qui ne peuvent soupçonner l'existence de ce jardin en passant dans le village». Félicitations aux jardiniers.



TRAVAUX

Les «travaux divers, urbanisme, patrimoine, environnement et vie économique», en dehors des actions en matière d'entretien de voirie et de bâtiments, ne sont pas en reste.

Les seuls freins actuels qui peuvent limiter l'ampleur de l'action sont ceux des moyens liés à l'inflation qui impactent grandement les budgets de fonctionnement.

Au niveau voirie il est prévu :

- La pose de panneaux et marquages au sol Route de Leychoisier pour sécuriser les cheminements des sentiers de randonnés
- La réfection de la voie de circulation devant les commerces de la Place de l'Europe (pavés et enrobés)
- La reprise d'une partie de la Rue de l'Age pour optimiser l'écoulement des eaux de ruissellement.



ELECTIONS EUROPÉENNES

Les citoyens français voteront le dimanche 9 juin

Participons à ce rendez-vous démocratique, votons pour dire ce que nous voulons pour l'avenir de notre pays au sein de l'Europe. La véritable richesse démocratique, c'est vous qui la détenez !

Pour voter, pensez à vous inscrire sur les listes électorales :

- Jusqu'au **1^{er} mai 2024** sur elections.interieur.gouv.fr

- Jusqu'au **3 mai 2024** en mairie

Pour ces élections, un électeur qui veut établir une procuration peut se rendre sur le site <https://www.maprocuration.gouv.fr/>

CONTACTS UTILES

Urgence : 112 numéro unique et gratuit (Pompiers, Gendarmerie, Aide Médicale d'Urgence)

EDF - sécurité dépannage : **0 810 333 087**

Service des eaux : **05 55 45 62 36**

Cabinet médical :

Dr. Morineau : **05 55 56 36 20**

Dr. Etave : **05 55 36 18 19**

Claire Mondot : **06 28 98 02 22**

Cabinet infirmier : **05 55 37 26 85**

Cabinet kinésithérapeute :

Marie Berlanda et Emilie Thomas

09 86 27 77 79

Ecole Primaire : **05 55 36 66 06**

Ecole Maternelle : **05 55 39 21 72**

Garderie scolaire : **05 55 36 86 30**

Crèche Multi-accueil Câlins et Galipettes :

05 19 99 25 56

Relais d'Assistants Maternelles (RAM) :

05 55 04 19 31

Bibliothèque : **05 55 37 76**

Agence Postale Communale : **05 55 39 93 00**

Communauté Urbaine Limoges Métropole :

05 55 45 79 00 - www.limoges-metropole.fr



BONNAC INFO
Journal de liaison de la commune de Bonnac-la-Côte
10, rue de la Mazelle
87270 BONNAC-LA-CÔTE
Tél. : **05 55 39 93 01** - Fax : **05 55 39 62 83**

mairie.bonnac@wanadoo.fr
www.bonnac-la-cote.fr

Trimestriel - N°62
Avril | Mai | Juin 2024
Directeur de la publication
Claude Brunaud
Photographe
Marilyne Lebrez

Conception et impression
Maqprint | Limoges
Dépôt légal
2^{ème} trimestre 2024
N° ISSN en cours

Tous droits de reproduction, même partiels, sont interdits sans l'accord de la rédaction.